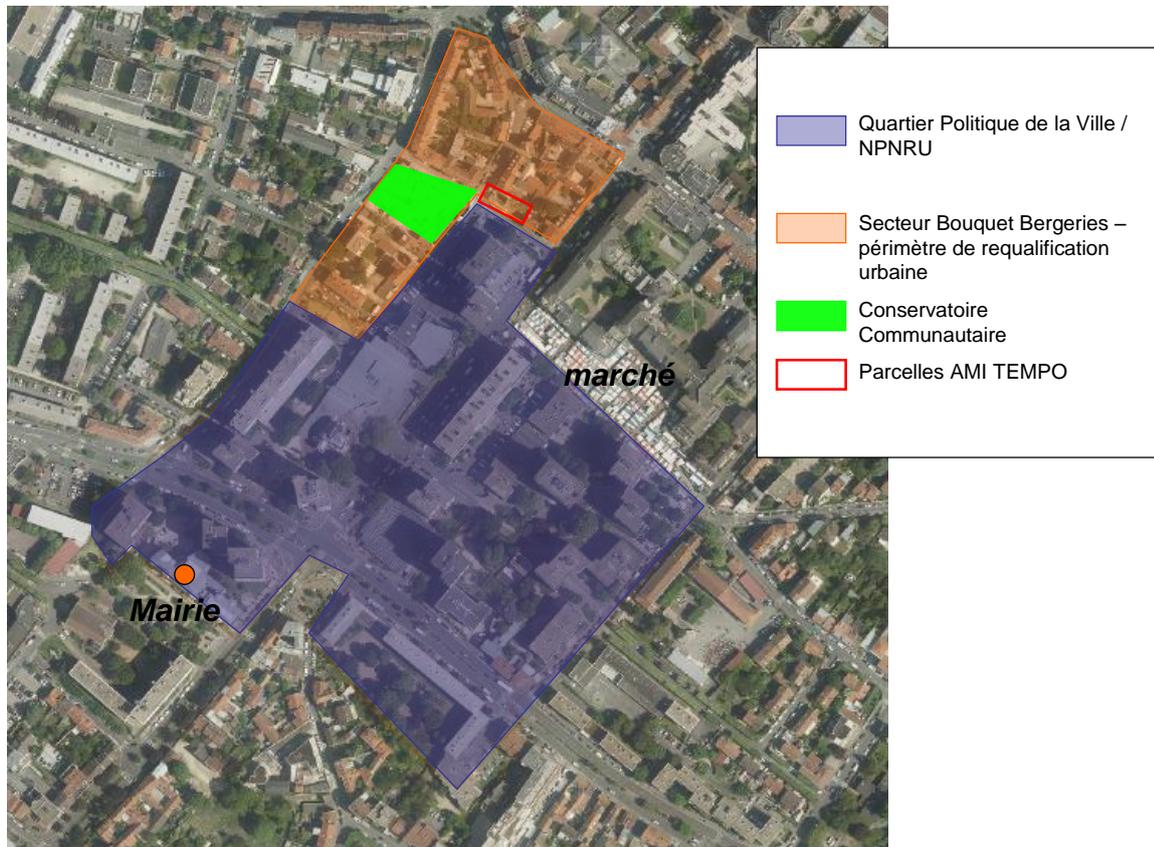


## Appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place d'occupation temporaire

### Annexe 1C : Fiche technique de la parcelle « Quartier Centre-ville Béthisy, 1-3-5 rue Bouquet Noisy-le-Sec»



**Parcelles** : Références cadastrales V245 et V 542

**Surface disponible** : L'emprise est libre de toute occupation et sécurisée par des grillages. Sa surface est d'environ 300 m<sup>2</sup>.

**Propriétaire** : Vilogia. Une convention d'occupation précaire sera à mettre en œuvre. Parcelle mise à disposition gracieusement.

**Disponibilité** : immédiate, jusque fin 2019.

**Pollution** : Pas d'études de sol réalisées.

**Revêtements** : terre battue, quelques fondations rasant le sol, restant du bâtiment démoli.

**Précisions sur la parcelle** : un pan de mur traverse partiellement le site, aucun ouvrage ou infrastructure proposée dans le cadre de l'AMI TEMPO ne devra s'y adosser. Le site est clôturé.

Un premier projet d'occupation temporaire s'est tenu durant l'année 2018, porté par la compagnie de théâtre Gyntiana. Il s'agissait de la mise en scène du roman Ulysse, de James Joyce.

Suite à cette première expérience favorable en cœur de ville, la municipalité de Noisy-le-Sec souhaite renouveler le dispositif.

**Atouts :**

- Localisation en centre-ville, à proximité de la rue principale de la ville (rue Jean Jaurès)
- Proximité immédiate du nouveau Conservatoire communautaire *Nadia et Lili Boulanger* et de plusieurs autres équipements culturels (médiathèque, Galerie, Théâtre des Bergeries)
- Très bonne accessibilité
- Travaux d'aménagements à venir sur le secteur (rue Bouquet, Rue du 19 mars 1962, rue Saint-Denis) – logique d'apaisement urbain, volonté de renforcer le caractère de proximité

**Inconvénients :**

- Pas de raccordements immédiats (ni eau, ni électricité)\*
- Limiter les nuisances au regard de la mitoyenneté de la parcelle à des immeubles d'habitation

**Programmation :** Faisabilité en cours pour un projet de constructions neuves de logements avec un opérateur privé

Dans l'attente de l'arrivée de ce programme neuf, l'objectif est de permettre la réappropriation des espaces publics, la création d'espaces animés et de convivialité. Après une première expérience positive avec la compagnie Gyntiana, la ville souhaite renouveler l'expérience avec une cible « grand public ». Les activités proposées pourront s'inscrire en extension du Conservatoire et préfigurer de nouveaux usages pour le quartier. Par ailleurs, la ville de Noisy-le-Sec souhaite asseoir une démarche de concertation dans le cadre du projet de requalification de centre-ville, les activités proposées pourront s'inscrire en appui de cette démarche. Il devra s'agir d'activités ludiques et adaptées au grand public. La ville souhaite de préférence privilégier des activités différentes de celles de l'année 2018, en explorant d'autres domaines artistiques.

La compagnie Gyntiana ayant installé une construction de palettes en bois, le projet d'occupation temporaire pour 2019 pourra envisager de récupérer la construction, sous réserve d'un projet pertinent et répondant aux attentes de la ville et après discussions des modalités de transfert avec la compagnie Gyntiana.

*\* Le terrain est mis à disposition en l'état (sans raccordement). Le porteur de projet devra donc, s'il a besoin d'eau et/ou d'électricité prévoir les moyens d'approvisionnement. Pour information, les travaux de*

raccordement ont été estimés à 8 000 € HT et leur faisabilité doit être vérifiée auprès des services de la Ville de Noisy-le-Sec (aménagement récents des espaces publics).

